

Conférence Les plans de Joseph Poelaert, le passé et l'avenir du Palais de Justice

Présentation du livre photo « Justice pour het Paleis »

La **Fondation Poelaert** et les **Amis de Poelaert - de Vrienden van Poelaert**, avec le soutien des maisons d'édition **Anthemis** et **LeA Uitgevers**, ont le plaisir de vous convier à un événement exceptionnel, alliant patrimoine, justice et création artistique, et à la réception qui clôturera les présentations,

**le vendredi 23 octobre 2026 à 16:00,
TheMerode, Place Poelaert, 1000 Bruxelles**



POELAERT
FONDATION - STICHTING

Avec le soutien de



La conférence

Les plans de Joseph Poelaert, le passé et l'avenir du Palais de Justice

Créée en 2011 à l'initiative du Barreau de Bruxelles, la Fondation Poelaert s'est donnée pour mission de mener à bien la rénovation et la restauration du Palais de Justice de la place Poelaert, et de poser les bases d'une infrastructure digne de la justice de demain. Depuis sa création, ses administrateurs n'ont cessé d'œuvrer auprès du gouvernement fédéral et des décideurs politiques pour que ce monument emblématique retrouve sa splendeur. Leurs efforts ont abouti, en 2015, à la décision historique de maintenir le Palais à des fins judiciaires, puis à la mise en place du **Steenco Poelaert** en 2019. Aujourd'hui, les travaux de restauration des façades sont en cours : **la façade principale a été inaugurée le 27 août 2026**, et l'objectif est de restaurer intégralement les autres façades principales d'ici **2030**, à l'occasion du Bicentenaire de la Belgique.

Pour approfondir la réflexion sur l'avenir du Palais, la Fondation a créé le cercle « **Les Amis de Poelaert - de Vrienden van Poelaert** », destiné à fédérer les soutiens autour du Palais de justice et de poursuivre les débats sur l'avenir de la justice en Belgique et en Europe. C'est dans ce cadre que *Les Amis de Poelaert - de Vrienden van Poelaert* organisent une conférence réunissant trois intervenants de premier plan :

- **Laurent Vrijdaghs**, Directeur général de la Régie des Bâtiments
- **Thierry Henrard**, architecte, co-auteur de l'ouvrage « Horta avocat de Poelaert - La Leçon du Palais de Justice de Bruxelles »
- **Thomas Greck**, architecte, co-auteur de l'ouvrage « Horta avocat de Poelaert - La Leçon du Palais de Justice de Bruxelles »

Ils partageront avec nous leur regard unique sur les plans originaux de Joseph Poelaert, l'histoire mouvementée du bâtiment et les perspectives qui s'ouvrent pour ce joyau du patrimoine belge.

Le livre photo « Justice pour het Paleis »

La disparition progressive des échafaudages qui enveloppaient le Palais de Justice a fait naître une volonté : préserver une trace photographique de cette période singulière dans l'histoire du monument.

Trente-cinq étudiants en photographie d'art de l'Académie des Arts Plastiques d'Etterbeek (RHoK) ont relevé ce défi. Pendant quatre années, en toute liberté, ils ont constitué une remarquable archive photographique du Palais de Justice, explorant les techniques les plus variées - numérique, argentique, noir et blanc, couleurs, Polaroid, iPhone - pour saisir le monument sous des angles inédits.

Le fruit de leur travail est rassemblé dans le livre « Justice pour het Paleis », organisé autour de cinq thèmes :

- **Le Palais caché par les échafaudages**
- **La richesse de la matérialité**
- **Le Palais vu depuis la ville**
- **Le cœur du Palais**
- **Une sélection de photographies en noir et blanc**

Cet ouvrage, édité par les éditions **Anthemis** et **LeA Uitgevers**, sera présenté par **Bart De Moor**, avocat et ancien bâtonnier de l'Ordre néerlandais des Avocats du Barreau de Bruxelles et **Mirjam Devriendt**, professeur de photographie à l'Académie des Arts Plastiques d'Etterbeek (RHoK) après la conférence.

Informations pratiques

Date

Vendredi 23 octobre 2026

Heure

16h00 : la conférence et la présentation de l'ouvrage « Justice pour het Paleis »
seront suivies d'une réception

Lieu

TheMerode, place Poelaert, 1000 Bruxelles

Inscription

Merci de confirmer votre présence par courriel à l'adresse suivante :
sdavidson@jonesday.com

Participation aux frais

15 euros, à verser sur le compte de la Fondation Poelaert :
BE07 0020 3598 8166 (BNP Paribas Fortis)



POELAERT
FONDATION - STICHTING



LeA
UITGEVERS